

BULLETIN MUNICIPAL DE
LA VILLE DE SARRE-UNION
AOÛT 2020

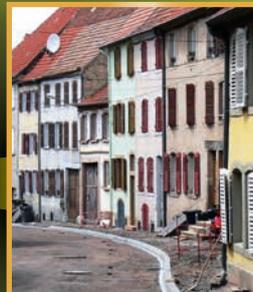
échos et images

*Un bel été à
Sarre-Union!*



Dossier

Les commissions
municipales



Urbanisme

Les règles à respecter

Sous réserve des conditions sanitaires



Le concert de l'ensemble Destination Gospel
5 janvier 2020



La présentation des vœux du Maire - 15 janvier 2020



La Kappensitzung - 19 janvier 2020



Le concert d'hiver de la Société Philharmonique
25 janvier 2020



La comédie musicale de la troupe Coup d'Chœur
15 février 2020



La cérémonie du 8 mai 2020

AOÛT 2020

5 et 6 - L'Art sous les Tilleuls, une activité estivale pour tous organisée par le GIC : découverte de différentes techniques artistiques sur la place des Tilleuls. Le mercredi 5 août (14h - 16h30) et le jeudi 6 août (9h30 - 12h et 13h30 - 16h) sur inscription. Renseignements au 03 88 00 33 03 ou www.gic67.fr

15 - Marché aux puces organisé par l'Union Sportive de Sarre-Union.

OCTOBRE 2020

3 - Concert de l'ensemble orchestral Appassionato sous la direction de l'altiste Mathieu Herzog organisé dans le cadre du Festival de Fénétrange, au Centre socio-culturel à 18h.

4 - Bourse aux vêtements d'automne - hiver à la corderie, organisée par le GIC. Dépôt des articles le samedi 3 octobre sur rendez-vous au 03 88 00 33 03

8 - Conférence de Fabrice Desjours sur le thème « Jardins-forêts : une fructueuse aventure à vivre et à partager » au Centre socio-culturel à 19h (gratuit).

10 - Soirée humour au Centre socio-culturel de Sarre-Union avec le duo Patricia Weller et Denis Germain, organisé par le Rotary Club de Sarre-Union Alsace Bossue.

11 - Initiation et découverte des champignons avec Roland Gissingier. Sur réservation uniquement. Durée : 3h. Renseignements au 06 75 09 71 46.

SEPTEMBRE 2020

15 - Spectacle « Bien vivre sa retraite avec humour » avec le duo Patricia Weller et Denis Germain au Centre socio-culturel à 14h. Gratuit. Places limitées. Renseignements et inscriptions au 03 89 20 79 43 ou sur le site www.atoutagealsace.fr.

ENTRÉE GRATUITE

Bien vivre sa retraite avec humour

Bernadette et Jean-Claude animent leur retraite

Animée par Patricia WELLER et Denis GERMAIN de la troupe acte 5

Mardi 15 septembre 2020 à 14h00

Centre Socio Culturel

26b rue de Phalsbourg à SARRE UNION

NOVEMBRE 2020

27 et 28 - Collecte organisée par le Rotary-Club de Sarre-Union – Alsace Bossue au profit de la banque alimentaire à l'entrée des supermarchés de Sarre-Union.

28 - Ouverture de l'événement « Merveilleux Noël en forêt » avec le concert de l'ensemble vocal Filigrane à l'Eglise protestante à 20h.

29 - Petit marché de Noël à l'Espace Culturel du Temple entre 11h et 18h.

- Concert de l'Avent de la Philharmonie à l'église protestante à 16h.

DÉCEMBRE 2020

4 - Grand marché de Noël des gourmandises et de l'artisanat sur la place de la République à partir de 13h.

6 - Vernissage de l'exposition du GIC au Temple Réformé.

Sans oublier le marché hebdomadaire chaque mercredi de 8h à 12h et le marché des saveurs le 3^e vendredi du mois de 16h à 19h sur la Place de la République.

édito



Chères Sarre-Unionnaises,
Chers Sarre-Unionnais,

C'est avec plaisir que je m'adresse à vous en espérant vous retrouver toutes et tous en bonne santé.

Nous avons connu une crise sanitaire sans précédent et elle n'est malheureusement pas encore terminée. Je vous encourage à rester très prudents et à respecter les gestes barrières autant que possible.

En nous renouvelant votre confiance, une fois encore au mois de mars dernier, vous nous avez encouragés à poursuivre notre action au service des habitants de notre commune.

Je tiens à vous remercier très chaleureusement au nom de toute mon équipe et en mon nom propre pour votre confiance.

En démarrant cette nouvelle mandature, nous souhaitons vous rappeler deux règles essentielles qui contribuent à notre "qualité de vie".

C'est pourquoi vous trouverez dans ce bulletin une page consacrée aux informations pratiques en urbanisme et un article qui rappelle pour sa part les règles de bon voisinage à respecter.

Bonnes vacances à toutes et à tous...

Marc SÉNÉ
Maire de Sarre-Union

Le Groupement d'Intérêts Culturels vous propose

L'art sous les Tilleuls

UNE ACTIVITÉ ESTIVALE

modélage

couture

peinture

feutrage

animations littéraires

danse

jeux de société

simplicité volontaire

bricolage

découpage

tissage

Mercredi 5 et jeudi 6 AOÛT 2020

Villeneuve Place des Tilleuls

SARRE-UNION

Pour plus d'information : www.gic.67.fr ou gic.67@orange.fr

échos
et
images

Bulletin Municipal
de Sarre-Union
Août 2020

Directeur de la publication :
Marc Séné

Conception et impression :
Imprimerie Scheuer

Photos : C. Bortoluzzi
Paulo Viana DNA
Julien Meyer DNA
TV GIC Bouquenom
Associations de
Sarre-Union
Marie-Colette Becker

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2020
ISBN : 978 -2-36329-082-3

Clap de reprise au cinéma du Centre socio-culturel

Comme tous les cinémas de France, le cinéma du Centre socio-culturel a été touché par les mesures de confinement imposées dès le 14 mars.

Une programmation a été établie avec les films sortis au mois de mars et d'avril, pour la joie des petits et des grands avec des films de tout genre. Les séances tout public ont lieu chaque mardi et vendredi à 20h, plus une séance le 3ème mercredi du mois à 20h.



Le cinéma sera cependant fermé du 1^{er} au 15 août.

Consignes sanitaires :

- Port du masque obligatoire dans le hall du cinéma.
- Gel hydroalcoolique mis à disposition.
- Distanciation d'un mètre autour des personnes.
- Laisser un fauteuil de libre autour de chaque personne ou groupe.
- Sortie de la salle par rangée de fauteuil.

Les films à l'affiche cet été

L'ombre de Staline (Biopic – Drame) : mercredi 19 août à 20h

Mulan (Aventure – Famille – Fantastique) : vendredi 21 août à 20h / Mardi 25 août à 20h.

Divorce Club (Comédie) : vendredi 28 août à 20h / Mardi 1^{er} septembre à 20h.



Une programmation « jeune public » est proposée les lundis et jeudis à 14h30 durant les grandes vacances :

Scooby ! (Comédie – Animation – Famille) : lundi 17 août à 14h30 / Jeudi 20 août à 14h30.

Mon Ninja et moi (Animation – Aventure – Comédie) : lundi 24 août à 14h30 / Jeudi 27 août à 14h30

Tarif d'une entrée : 4€ pour les moins de 18 ans / 5€ pour les plus de 18 ans.
Ouverture de la caisse 30 minutes avant le début de la séance.

Programmation complète consultable sur notre site :

www.lecentresarreunion.fr

03 88 00 22 15

Confinement - déconfinement : des nouvelles du groupe scolaire

Le 13 mars, l'annonce de la fermeture des écoles a été brutale. Personne ne s'y attendait vraiment, même si on entendait certains chuchotements. Tout est allé très vite et il a fallu rapidement s'adapter, tant les enseignants que les parents.

L'équipe pédagogique s'est réunie le 16 mars, juste avant le confinement généralisé, pour mettre en place la continuité pédagogique. Chaque enseignant a assuré le suivi des élèves. Les cours, les exercices et les corrigés étaient transmis soit par mail, soit en version papier pour ceux qui avaient des soucis d'impression ou de connexion. Les enseignants se sont adaptés aux problématiques de chacun.

Dès le début du confinement, des enseignantes volontaires, secondées par l'ensemble des ATSEM de l'école maternelle, ont pris en charge les enfants de soignants et de personnes prioritaires dans les locaux de l'école maternelle et ce jusqu'au 22 juin, date de reprise des cours pour tout le monde.

Le 18 mai, les élèves volontaires de CM2 ont repris le chemin de l'école. Le 2 juin, c'était au tour des élèves volontaires de CE1, CE2 et de CM1. Un protocole sanitaire très strict a été mis en place : désinfection des locaux plusieurs fois par jour assurée par les ATSEM et les femmes de ménage, organisation et limitation des déplacements dans les locaux, distanciation physique, port du masque pour les enseignants, entrées, sorties et récréations échelonnées. Tout a été mis en œuvre pour assurer la sécurité des enfants comme des adultes.

Enfin, le 22 juin, la reprise des cours avec un protocole sanitaire allégé a été obligatoire pour tous les élèves. C'était, en quelque sorte, une bonne répétition générale avant la rentrée de septembre.



Un protocole sanitaire strict a été mis en place

dossier

Une nouvelle mandature abordée avec enthousiasme



Dans quel état d'esprit abordez-vous ce nouveau mandat ?

Marc SÉNÉ : J'attaque ce quatrième mandat avec beaucoup d'enthousiasme et de sérénité. Notre équipe a acquis une expérience certaine qui nous permettra de mener à bien de nouveaux projets tout en maîtrisant les finances communales.

Comment avez-vous appréhendé votre fonction ces derniers mois avec la crise sanitaire ?

Marc SÉNÉ : Nous avons tous passé des moments difficiles durant ces derniers mois. Le rôle de la municipalité était d'accompagner les habitants au plus près de leurs besoins. Ainsi, nous mené à bien plusieurs actions marquantes.

Soucieux de nos aînés, nous les avons contactés individuellement pour prendre de leurs nouvelles et nous assurer qu'ils ne manquaient de rien. Nous avons d'ailleurs pu constater avec beaucoup de satisfaction l'existence d'une grande solidarité au sein de leurs familles et du voisinage.

Nous avons également distribué des masques à nos habitants, aux personnels de l'EHPAD, des centres de soins infirmiers et de l'hôpital de Sarreguemines. Une dotation d'urgence de sacs de tri a été déposée à chaque foyer. Nous avons facilité la collecte des déchets verts durant cette période.

Quelle est votre feuille de route pour ces prochains mois ? Quelle est votre priorité ?

Marc SÉNÉ : Nous souhaitons poursuivre l'amélioration de notre cadre de vie. Lutter contre les logements indécents et indignes, favoriser la réhabilitation des logements anciens et s'inscrire dans la démarche de Site Patrimonial Remarquable avec les Architectes des Bâtiments de France constituent nos priorités. Sans oublier bien évidemment toutes les actions transversales que nous mènerons et qui correspondent aux différents thématiques des commissions installées au sein du Conseil municipal.

À Sarre-Union, huit commissions municipales ont été créées lors du conseil municipal du 18 juin 2020. Elles sont chargées d'étudier les dossiers à soumettre au conseil municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence. Les élus y discutent des problèmes concrets des sarre-unionnais et proposent des solutions. Elles ne disposent cependant d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant le seul compétent pour régler, par ses délibérations, les affaires de la commune. Le maire est président de droit de chacune d'elles.

Commission « Affaires culturelles »

Notre objectif est de promouvoir la culture. La culture en milieu rural contribue à rapprocher les habitants, à développer le tourisme, à favoriser les mobilités, à promouvoir la qualité des territoires, à préserver le cadre de vie, à accroître l'attractivité et l'emploi local.

Grâce aux associations culturelles locales et aux partenariats que nous nouerons avec différentes structures, nous proposerons des spectacles de qualité. Notre nouveau Centre Socio-Culturel va élargir nos possibilités.

Ce lieu de vie, de partage, d'échange, d'écoute, de culture est un lieu extraordinaire où les gens peuvent se retrouver, un lieu où il fait bon vivre parce que tout a été pensé, réfléchi pour permettre à tous et à toutes de s'y sentir bien et de bénéficier d'un outil très fonctionnel.

Il renferme non seulement une magnifique salle de spectacle, mais aussi un cinéma, un espace périscolaire adapté aux besoins des enfants, une cuisine pédagogique, des salles de réunions et d'activités.

La culture enrichit notre vie et nous fait grandir. La culture populaire et la culture avant-gardiste trouvent toute leur place dans notre vie et peuvent cohabiter. L'important est de donner du bonheur à tout le monde.

Isabelle MASSON

Autres membres : Marie-Pierre MATHIAS, Louise JUNG, Patrick LUDMANN, Agnès de BEZENAC, Séverine BACHMANN

Commission « Travaux publics et sécurité »

Travaux :

- Gestion des travaux sur les bâtiments communaux (entretien, réparations, mise en conformité, etc.)

- Suivi des chantiers de construction et aménagements divers : Funérarium, Centre socio-culturel, et actuellement travaux de mise en conformité de deux chambres à l'Unité de vie et transformation du rez-de-chaussée de l'immeuble 33, Grand'rue pour la création d'un salon de thé. À venir, le réaménagement du 4, rue du Passage en logements coachés.

Sécurité Incendie :

- Au titre de la sécurité incendie, la commune travaille en étroite collaboration avec le SDEA aux fins de contrôle de l'ensemble des poteaux d'incendie

(P.I.) répartis sur le territoire de la ville, et ce tous les deux ans. À cette occasion, il est procédé à la vérification du bon fonctionnement des P.I. ainsi qu'à la mesure du débit et de la pression pour chacun. Le réseau dispose également de 4 citernes incendie contrôlées en interne. Ainsi, il est possible d'assurer une défense incendie optimale basée sur du matériel fonctionnel.

- La commune intervient également au sein des Commissions de sécurité diligentées par le S.D.I.S. (Service Départemental d'Incendie et de Secours du Bas-Rhin) afin de vérifier et contrôler la conformité et le fonctionnement de l'ensemble des organes de sécurité des divers E.R.P. (Établissements Recevant du Public) soumis à des visites périodiques sur le territoire de la commune.

Fleurissement :

- Au titre du fleurissement, la commune procède à deux opérations annuelles : fleurissement estival et hivernal. Le but recherché est de donner de la couleur et d'apporter de la convivialité au sein d'un espace minéral.

- Cette année toutefois, l'objectif estival n'a pas pu être atteint à 100% compte tenu de la crise du COVID ; en effet, pas de suspension sur lampadaires ou en façade compte tenu qu'il nous était impossible d'être livrés en matière première (terreau, engrais de plantation, etc...). De plus, afin d'assurer la continuité du service public, il était nécessaire de réorganiser le travail de nos employés afin de les protéger tant par la distanciation que les gestes barrière.

Claude BORTOLUZZI

Autres membres : Jean-Claude ZAUN, Robert BUCHY, Patrick LUDMANN et Agnès DE BEZENAC

Commission « Urbanisme et aménagement »

Le service de l'urbanisme apporte son soutien à la réalisation de projets qu'ils soient d'intérêt public ou privé. Le code de l'urbanisme dresse une liste exhaustive de petits travaux soumis à une déclaration préalable ou des travaux plus importants soumis à permis.

Avant tous travaux d'aménagement et/ou de construction, il est nécessaire de déterminer la demande d'autorisation qui sera adaptée à votre projet.

Que vous souhaitiez construire, rénover, transformer, ravalier ou démolir, il est indispensable de respecter les règles d'urbanisme. Afin de mieux répondre à vos interrogations, n'hésitez pas à prendre rendez-vous en mairie.

Marie-Claire GIESLER

Autres membres : Anny RAUCH, Jean-Claude ZAUN, Danielle WEGMANN

Commission « Voirie, eau et assainissement »

De nombreux travaux de voirie et réseaux ont été réalisés depuis 2001 : au centre ville et sur place de la République, mais également rue des Juifs, rue du Couvent, rue de la Sainte Montée, rues des Potiers, Serruriers, Tonneliers, Petits Jardins, sans compter d'autres travaux qu'on ne voit plus comme le passage d'une conduite d'assainissement sous la gare SNCF et d'une conduite sous la rue de la Gare.

D'autres chantiers vont s'ouvrir durant cette mandature :

- la réfection et la sécurisation de la rue de Schopperten, du remplacement et renforcement de la conduite principale d'alimentation en AEP de cette rue et celle des Jardins.

- la rénovation des voiries des rues des Glaïeuls-Jacinthes-Pervenches, Stade-Altmat, Sources, Altenbuesch, des allées des cimetières et d'autres secteurs selon les impératifs à venir et les moyens financiers.

Parmi les missions que le maire m'a confiées, je continuerai à assurer le suivi de l'exploitation forestière et du service technique communal dans leurs tâches programmées ou quotidiennes (propreté de la ville, des espaces verts, réparations et interventions de toutes natures et urgences).

Pierre OSSWALD

Autres membres : Jean-Claude ZAUN, Robert BUCHY

Commission « Affaires scolaires et relations intergénérationnelles »

Notre premier objectif sera de pérenniser les rencontres intergénérationnelles au sein de l'EHPAD, en soutenant les partenariats déjà existants avec les écoles et le centre socio-culturel lors d'animations ponctuelles.

Pour nos aînés c'est l'occasion de transmettre leur savoir-faire, de raconter leurs souvenirs de vie et transmettre des valeurs aux générations suivantes, comme le respect, le sens de la famille ou encore la tolérance. En contrepartie les plus jeunes partagent leur dynamisme et leur joie de vivre avec les seniors.

Notre deuxième objectif sera de maintenir un lien social avec les aînés afin d'éviter leur isolement, en allant à leur

rencontre à l'occasion des anniversaires et du repas de Noël qui leur est dédié chaque année.

Notre action dans les écoles sera d'accompagner les enseignants dans le parcours pédagogique et éducatif. Nous continuerons à améliorer leur cadre de vie en fournissant le matériel nécessaire à un bon apprentissage, notre souhait étant que chaque enfant puisse bénéficier des meilleures conditions pour s'épanouir tout au long de sa scolarité.

Micheline ESCHER

**Autres membres : Marie-Pierre MATHIAS
et Séverine BACHMANN**

Commission « Développement économique »

Depuis 2001, l'équipe municipale dirigée par Marc Séné s'est toujours efforcée de mettre toute l'énergie nécessaire au service du développement économique de notre commune.

Nous avons accompagné plusieurs entreprises dans leurs plans de développement et nous avons même porté plusieurs projets en ce sens.

La création d'une commission développement économique se traduit par notre ambition d'être un interlocuteur privilégié avec les acteurs économiques locaux. En être l'intermédiaire avec les différents services de l'État, du département ou de la Région en matière économique.

Pour un bourg centre rural, Sarre-Union peut se vanter de ses différents atouts attractifs. Nous devons continuer à en faire la promotion afin que d'autres entreprises viennent

s'y installer. Nous sommes à leur disposition pour les accompagner. Les formations du dispositif « Invente ton avenir » du lycée G. Imbert de Sarre-Union sont également un réel atout pour les entreprises proposant des formations en alternance.

La commission développement économique englobe également les relations avec les artisans et commerçants de notre commune. Les conséquences économiques de la crise sanitaire liée au COVID 19 vont émerger dès la rentrée de septembre. Dans la mesure de nos possibilités, nous devons être aux côtés de nos entrepreneurs pour les conseiller et les accompagner vers les différents dispositifs existants.

Baptiste PIERRE

Autre membre : Richard BRUMM

Commission « Vie associative et sportive »

La Commission « Vie associative et sportive » souhaite promouvoir et faire connaître la richesse de notre vie associative au sein de la commune et sur le territoire de l'Alsace Bossue, et programmer des spectacles de qualité dans la nouvelle salle de spectacles en partenariat avec la commission culturelle. Elle continuera à accompagner les associations locales et à poursuivre les investissements dans le sport.

Après plus de 15 ans d'utilisation du terrain synthétique par les établissements scolaires et les clubs sportifs, celui-ci est en fin de vie. Il convient donc de remplacer le tapis afin que les associations puissent organiser leurs séances dans les meilleures conditions.

Christophe SCHOENACKER

Autres membres : Jean-Claude ZAUN, Patrick LUDMANN, Marie-Pierre MATHIAS

Commission des Finances

La maîtrise des finances publiques constitue le préalable à toute action publique. Aussi, c'est à partir de l'analyse dynamique par la Commission des Finances de l'évolution d'indicateurs pertinents relatifs à la fiscalité, à l'épargne, à l'endettement que la Commune évalue le niveau des dépenses d'équipement réalisables. C'est aussi en examinant les évolutions dans le passé qu'elle anticipe les évolutions futures.

L'importance du suivi des comptes locaux est confirmée tant par les citoyens que par les élus. Aussi est-il légitime que ceux-ci sachent comment sont gérées les finances de la Commune.

Des actions dans des domaines aussi variés tels que le logement, l'urbanisme, l'environnement, les affaires économiques et sociales, la culture, ont un impact sur les

grands équilibres financiers. Il est donc essentiel que ceux-là soient parfaitement connus.

De quelle épargne dispose la collectivité pour financer ses programmes futurs ? Quels sont ses ressources, son niveau de dépenses de fonctionnement et d'équipement, son niveau d'endettement ? Tels sont les principaux points qui sont analysés et suivis par la Commission des Finances, l'ambition en quelque sorte d'offrir les outils permettant d'explorer et de décrypter l'univers financier de la Commune en toute transparence.

Richard BRUMM

Autres membres : Helga SCHMIDT, Michel ANHEIM et Anny RAUCH



Les élus ont mis les masques sous enveloppe le 22 juin 2020

Permanences des élus :

Les permanences auront lieu en mairie les lundis, mardis, mercredis et jeudis de 16h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 12h à partir du 31 août 2020.

Les règles de bon voisinage

Mesures en faveur de la propreté des rues et des espaces publics

Pour des raisons de sécurité et de salubrité, et conformément à l'arrêté municipal n°30/2009 du 26 mai 2009 réglementant la collecte et l'élimination des déchets sur le territoire de la commune de Sarre-Union, le dépôt prolongé de bacs roulants vides ou pleins, sur le domaine public est interdit. Le maintien d'un bac roulant vide ou plein sur le domaine public constituant un trouble et un risque, ils seront systématiquement ramassés par les services chargés de la propreté. Les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte et rentrés dès la collecte effectuée. Le Conseil Municipal a décidé, par délibération prise en date du 17 juillet 2014, que la restitution des bacs roulants à leurs propriétaires sera tarifé fera (ramassage d'un bac roulant vide : 44€ ou bac roulant plein : 52 €).

Les nuisances sonores

L'émission de bruits peut constituer une nuisance forte. Selon l'arrêté municipal du 19 août 2002, vos travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que **du lundi au vendredi inclus de 8h à 12h et**

de 14h à 20h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h, sauf les jours fériés.

En cas de nuisances sonores dues à un animal domestique, la réglementation s'applique 24h/24. Si un chien est laissé seul et gêne l'entourage par ses aboiements, son propriétaire peut être poursuivi pour tapage diurne ou nocturne.

Les déchets verts

Le brûlage des déchets verts (feuilles mortes, tontes de gazon, tailles de haies et d'arbustes, résidus d'élagage, déchets de jardin) est interdit. Les habitants sont tenus de les déposer à la déchetterie intercommunale de Thal Drulingen.

Son accès limité aux habitants de la CCAB, merci de bien vouloir vous munir d'un justificatif de domicile à votre arrivée en déchetterie. Pour assurer un maintien des gestes barrière, **il est fortement recommandé de porter un masque.** De plus, l'accès aux quais reste limité à **5 personnes simultanément** en plus des agents sur place.

Les permanences juridiques ont repris à Sarre-Union

Après plusieurs mois d'absence, liée à la grève des avocats et au confinement, la mairie de Sarre-Union accueille à nouveau les permanences juridiques gratuites, organisées en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit du Bas-Rhin et le Barreau de Saverne.

Ces permanences, assurées par des avocats, ont lieu le premier lundi du mois de 18 heures à 20 heures, sur rendez-vous.

Des dates supplémentaires ont été programmées en remplacement des rendez-vous manqués de ce début d'année.

Le planning des permanences pour cette fin d'année 2020 est le suivant :

- | | |
|----------------------|---------------------|
| - 7 septembre 2020, | - 2 novembre 2020, |
| - 21 septembre 2020, | - 16 novembre 2020, |
| - 5 octobre 2020, | - 7 décembre 2020, |
| - 19 octobre 2020, | - 14 décembre 2020. |

Il convient de prendre rendez-vous à la mairie de Sarre-Union au ☎ 03 88 01 14 74 et de se munir de son masque.

Informations pratiques en urbanisme

Avant tout démarrage de travaux et en fonction de la nature de votre projet, une demande d'autorisation devra être déposée dans nos services.

La déclaration préalable de travaux est exigée pour les travaux de faible importance sur une construction existante ou non afin de vérifier que le projet respecte bien les règles d'urbanisme en vigueur :

- travaux qui créent entre 5m² et 20m² de surface de plancher ou d'emprise au sol et d'une hauteur inférieure ou égale à 12 mètres. Ce seuil de 20 m² est porté à 40 m² pour une adjonction à une construction existante à deux conditions :

- la construction doit être située dans une zone urbaine du Plan Local d'Urbanisme.

- la surface de la construction créée ajoutée à la surface existante ne doit pas faire dépasser la surface de plancher de la totalité de la construction de 150 m².

- travaux de clôture (remplacement ou nouvelle installation).

- travaux de ravalement ou travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment (par ex. : remplacement des menuiseries extérieures, création d'ouvertures, velux, le changement de toiture...).

- installation d'une piscine dont le bassin a une superficie inférieure ou égale à 100m², non couverte ou dont la couverture fait moins de 1,80 m de hauteur au-dessus du sol.

- les châssis et serres dont la hauteur est comprise entre 1,80 m et 4 m.

- travaux changeant la destination d'un bâtiment (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation) lorsque celle-ci n'implique pas de travaux extérieur.

Le permis de construire concerne des travaux plus importants, liés à la construction ou l'aménagement d'une maison individuelle.

Celui-ci sera exigé :

- lorsque les travaux envisagés créent une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m² (ou supérieure à 40 m² – voir paragraphe précédents concernant les déclarations préalables).

- construction d'une maison individuelle ou un bâtiment de plus de 20m².

- lorsqu'ils ont pour effet de modifier les structures porteuses ou la façade du bâtiment, ou lorsque ces travaux s'accompagnent d'un changement de destination (exemple : transformation d'un local commercial en local d'habitation).

- lorsqu'ils portent sur un immeuble inscrit au titre des monuments historiques, ou se situant dans un secteur sauvegardé.

N.B. : Le recours à l'architecte est obligatoire lorsque la surface existante ou la surface créée additionnée à la surface de plancher existante est supérieure à 150m².

Le permis de démolir est exigé pour toute démolition totale ou partielle. Un projet de démolition peut être intégré dans une demande de permis de construire.

La demande de permis d'aménager permet d'aménager une unité foncière en créant des lots avec des espaces communs (voirie...). Il est exigé notamment pour la réalisation de certaines opérations de lotissement.

Une autorisation de travaux est toujours délivrée sous réserve du droit des tiers. Il revient au demandeur de vérifier si son projet respecte les règles du Code Civil (servitudes de vue, de passage...).

Plan Local d'Urbanisme

La Commune de Sarre-Union a approuvé le Plan Local d'Urbanisme le 28 avril 2011. Ce document permet de savoir dans quelle zone est située chaque parcelle et permet de se référer au règlement de constructibilité correspondant à chaque zone. Ce document est public et peut être consulté en mairie ou sur le site :

<https://posplu.bas-rhin.fr/>

Les différents formulaires ainsi que la liste des pièces à joindre peuvent être retirés en mairie ou être téléchargés gratuitement sur le site

service-public.fr

Un exercice 2020 sain malgré une baisse de la dotation de l'État

Des dépenses de fonctionnement qui permettent d'assurer le fonctionnement quotidien des services offerts par la Mairie.

Les dépenses de fonctionnement se composent principalement des charges de personnel, des achats de biens de services, des subventions et des contributions aux organismes de regroupement.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement sont en légère augmentation. Elles s'élèvent à 3 466 468 € cette année, contre 3 437 191 € pour l'exercice précédent.

Des recettes de fonctionnement stables, malgré une nouvelle diminution de la part dotation forfaitaire de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'État.

Le montant de la DGF a été récemment notifié par les services de l'État. Cette dotation s'élève cette année à 412 319 € contre 426 489 € l'an passé.

Comme l'indique le graphique ci-dessous, la part de dotation forfaitaire est progressivement réduite depuis 2008, lorsqu'elle s'élevait à 837 979 €. Cependant, la diminution a été plus forte entre 2010 et 2011 (moins 94 351 €) et entre 2014 et 2015 (moins 87 325 €). Au total, la perte de recette s'élève à 475 394 €, soit 56,23 %.

Evolution de la Dotation Globale de Fonctionnement



Outre une part de dotation forfaitaire, la DGF comprend également une part de dotation de solidarité rurale « bourg centre » et « péréquation ».

Deuxième volet de la réforme de la DGF du 31 décembre 1993, la dotation de solidarité rurale procède d'une extension de la dotation de développement rural, créée en 1992, à l'ensemble des communes rurales, sous des conditions d'éligibilité assez souples.

Cette dotation comporte donc une fraction dite « bourgs-centres », une fraction « péréquation » et, depuis 2011, une fraction « cible » :

- la première fraction est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants, chefs-lieux de canton ou regroupant au moins 15% de la population du canton, ainsi qu'à certains chefs-lieux d'arrondissements de 10 000 à 20 000 habitants : la commune de Sarre-Union perçoit à ce titre 22 688 € pour cette année ;
- la deuxième fraction est destinée aux communes de moins de 10 000 habitants disposant d'un potentiel financier par habitant inférieur au double du potentiel financier par habitant moyen de leur strate démographique : la commune de Sarre-Union perçoit cette année 27046 € à ce titre ;
- la troisième fraction est destinée aux 10 000 premières communes de moins de 10 000 habitants les plus défavorisées parmi celles éligibles à l'une des deux premières fractions. Elle est destinée à concentrer l'accroissement de la dotation sur les 10 000 communes rurales les plus fragiles : la commune de Sarre-Union ne perçoit pas cette part de DGF.

Les recettes de fonctionnement se composent principalement :

* de dotations dont le montant est fixé par les services de l'État : la garantie individuelle des ressources, la contribution sur la valeur ajoutée des entreprises, la dotation globale de fonctionnement et d'autres dotations.

* des recettes fiscales. Les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux pour cette année, suite à la notification des bases par les services de l'État. Il s'agit de la taxe sur le foncier non bâti, de la taxe sur le foncier bâti, de la contribution foncière des entreprises.

La taxe d'habitation a quant à elle, fait l'objet d'une réforme. En effet, l'article 5 de la loi de finances pour 2018 a instauré, à compter de 2018, un nouveau dégrèvement de taxe d'habitation qui, s'ajoutant aux exonérations existantes, permet à environ 80% des foyers fiscaux d'être dispensés du paiement de la taxe au titre de leur résidence principale en 2020. Pour cette année, l'État compense à l'euro près, la somme qui aurait été perçue par la commune si les élus avaient décidé de reconduire pour 2020 le taux appliqué en 2019.



Des possibilités de financement d'investissement préservées

Les recettes de la section d'investissement se composent de subventions du Département, de la Région et de l'État, du fonds de compensation de la TVA et l'affectation du résultat des exercices antérieurs.

C'est cependant en grande partie l'excédent dégagé en section de fonctionnement qui permet de financer les dépenses d'investissement.

La plupart des dépenses liées à la construction du Centre Socio-Culturel ont été réalisées au cours des exercices 2018 et 2019. Le décompte général et définitif de chaque lot pouvant être soldé en 2020, les recettes liées aux reliquats de subventions pourront alors être encaissées.

La réalisation de logements à destination notamment des jeunes apprentis relevant du programme « Invente ton Avenir » du Cercle des Entrepreneurs d'Alsace Bossue sera mise en œuvre dans l'immeuble 4 rue du Passage. Ce projet a été élaboré au cours de la résidence d'architecte qui s'est tenue entre mai et décembre 2019. Un architecte qui assurera la maîtrise d'œuvre, vient d'être recruté. Les démarches sont en cours afin d'engager les entreprises qui seront chargées des travaux et de compléter les demandes de subventions auprès des financeurs. Les logements devraient être prêts pour la rentrée de septembre 2021.

Le budget communal 2020, encore consacré en grande partie au Centre Socio-Culturel, permet de poursuivre les démarches stratégiques.

Le Conseil départemental du Bas-Rhin engagé sur le territoire

Le Conseil départemental poursuit ses démarches et études en vue du recrutement d'un architecte chargé de la maîtrise d'œuvre pour la construction de la future médiathèque à côté du Centre Socio-Culturel. Cet équipement structurant est fondamental pour assurer l'accès du plus grand nombre d'habitants du territoire d'Alsace Bossue à la culture.

D'importants travaux de voirie auront lieu au cours des prochains mois.

La route départementale 1061 fera l'objet d'une réfection sur toute la traversée de la commune, soit rue de Phalsbourg et rue du Maréchal Foch. Les travaux auront lieu à la mi-septembre, de nuit afin d'occasionner le moins de gêne possible pour la circulation. Ils dureront 3 à 4 jours.

La rénovation du Pont de la Villeneuve permettra la sécurisation de la circulation piétonne sur cet ouvrage. En effet, le trottoir situé du côté du moulin de la Sarre sera élargi de 40 centimètres gagnés sur la chaussée. Des Croix de Saint André seront implantées en limite de ce même trottoir. Ces travaux seront réalisés au printemps 2021.

Sarre-Union et environs vus par un journaliste au début du 20^{ème} siècle (1^{ère} partie)



Le journaliste Victor Eugène Ardouin-Dumazet

Dans son ouvrage « Voyage en France : les provinces retrouvées » (volume 2 – chapitre XI) paru chez Berger-Levrault en 1919, le journaliste Victor Eugène Ardouin-Dumazet décrit le « Pays de la Sarre avant la Révolution » comme suit :

« Comme je l'ai déjà dit en parcourant la région entre Sarre et Eichel, cette longue bande de territoire alsacien, enclavée entre les deux arrondissements lorrains de Sarreguemines et de Sarrebourg, n'est réellement considérée comme alsacienne que depuis la Révolution puisque tout le pays, sur les deux rives de la Sarre, était une poussière de territoires relevant de l'Alsace et de la Lorraine,

provinces devenues françaises, de l'empire d'Allemagne, d'une branche de la maison de Nassau, d'autres États allemands ou du Luxembourg...

Le centre principal de la contrée, Saar-Union, dépendait lui-même de deux souverainetés. Sur la rive droite, la cité de Bouquenom était française, commune ancienne dépendante de l'évêché de Metz, sur la rive gauche, la ville neuve ou Neu-Saarwerden était le chef-lieu d'un comté relevant du Nassau. La Révolution fondit les deux communes et attribua leurs territoires au Bas-Rhin. Depuis lors, ils ont suivi les destinées de ce département devenu la Basse-Alsace.

Je me conforme à ce régime moderne en plaçant en Alsace une contrée évidemment lorraine, comme les pays de Bitche et de Phalsbourg.

En venant de Sarrebourg, on pénètre dans cette sorte d'enclave, au-delà de Fénétrange et des ruines du château de Geroldseck (à ne pas confondre avec le Geroldseck voisin du Hoh-Barr), au pied de la haute commune couronnée par Wolfskirchen et sous laquelle l'Isch rejoint la Sarre aux eaux fauves, calmes et sinueuses. Le site est heureux. Sur la rive gauche, Diedendorf étale en amphithéâtre ses toits aigus au-dessus des amples constructions de moulins établis sur un ruisseau descendu des étangs, étalés au sein des grands bois répartis entre les forêts contiguës de Bonnefontaine, Fénétrange et Albestroff. Sur la rive droite, Wolfskirchen s'étale au sein d'un vaste verger de pruniers.

La vallée, assez large en Lorraine, se rétrécit entre de jolies hauteurs bien exposées, que la vigne recouvre parfois, ainsi à Pisdorf où le vignoble moucheté d'arbres fruitiers est parsemé de petites constructions rosées, sans doute vide-bouteille des bourgeois de Saar-Union. Plus loin, Zollingen se groupe, tranquille, au bord de la Sarre élargie, aux eaux immobiles dans lesquelles se reflètent les fumées échappées d'une haute cheminée d'usine. Sur la rive opposée, à une demi-lieue, dans un milieu où les vestiges gallo-romains abondent, le bourg de Saarwerden, ancienne capitale d'un petit État féodal dévolu plus tard aux Nassau, montre de vagues débris d'un château. Ce fut une ville forte ; les murailles sont encore en partie debout. L'influence administrative de Saarwerden n'a pas survécu à la Révolution ; le centre d'activité est aujourd'hui à Saar-Union. Celle-ci est restée divisée en deux parties bien distinctes ; la fusion décidée par la Révolution n'a pas modifié l'aspect de la cité ; d'ailleurs la Sarre coule dans un pli trop profond et mouillé pour que l'espace entre les collines ait pu être rempli par des maisons. Bouquenom, quartier le plus vivant, ne ressemble guère à Neu-Saarwerden, la ville neuve comme disent les habitants qui continuent à parler français. Le premier est industriel, le second demeure rural, plus citadin, cependant par l'aspect extérieur, à cause de la régularité de sa masse et de ses constructions.

La ville neuve ressemble aux bastides du midi de la France ; elle naquit d'un jet pour recevoir les protestants expulsés de Bouquenom après la révocation de l'édit de Nantes, mesure qui s'appliquait au pays messin. Le comte de Nassau-Saarwerden accroissait ainsi la population de ses États. Les rues régulières tracées sur un plateau contrastent avec les voies inégales et montueuses de Bouquenom – le Bockenheim des Allemands – qui ont gardé tant de détails pittoresques du passé. Si la route de Phalsbourg à Sarreguemines est, à Bouquenom, une rue large, propre et banale, la route de Bitche est une grand'rue pittoresque avec ses vieux logis, ses enseignes de fer forgé, ses halles voutées portant la date de 1684. Au fond, une maison forme décor, surmontée d'un haut pignon, accotée d'un charmant pavillon à pans dont pourraient s'inspirer les constructeurs des maisons modernes. »

À suivre...

Jean-Louis WILBERT

Groupement d'Intérêts Culturels : un dynamisme et une solidarité intacts

Au GIC, le programme du printemps était ficelé depuis longtemps et de nombreux membres étaient attendus aux ateliers quotidiens, aux grandes manifestations et pour les sorties et voyages. Mais au début du mois de mars, tout s'est écroulé ! La Covid-19 est passée par là.

La première manifestation annulée fut la bourse aux habits de printemps. Prévue le week-end du 7 et 8 mars, elle a été annulée par la présidente Jeanine Weber le vendredi 6 mars. Quelle déception pour les 40 bénévoles prêts à s'investir ! Il a fallu en urgence prévenir la centaine de déposants. À vos mails, prêts, feu, partez !

Puis la vie aux ateliers a repris pour s'arrêter brutalement le vendredi 13 mars, lorsque le confinement a été imposé. Depuis lors, le GIC a annulé, le festival « La Bosse en jeux » (prévu du 24 au 26 avril), six sorties et voyages, un spectacle au TNS et la marche populaire (prévue le dimanche 28 juin).

21 animateurs et 300 participants aux ateliers se sont vus privés de leurs rendez-vous. Ce sont autant de moments de rencontre et de partage qui ont cruellement fait défaut durant cette période de confinement. Ils ont été très nombreux à échanger entre eux, à s'entraider, se soutenir moralement. Les liens ne se sont jamais rompus.

Le GIC a néanmoins participé autant que faire se peut, à la culture et à la solidarité en proposant dès le 14 avril l'accès libre à l'étagère à livres et la mise à disposition de masques dits alternatifs. Munies de machines à coudre, cinq couturières ont confectionné pas moins de 80 masques.

Dès la levée du confinement, quelques activités ont repris : la marche nordique, les séances de développement personnel, les randonnées du mercredi et les séances d'entretien musculaire pour la plus grande joie des participants. Les retrouvailles furent aussi émouvantes qu'attendues !

Au programme de l'été figure notamment « L'art sous les tilleuls » les 5 et 6 août avec un programme très varié pour tous les âges et tous les goûts.



En mai le GIC a animé deux séances de gymnastique à l'extérieur de l'EHPAD de Sarre-Union. Le soleil a brillé pour les gymnastes et dans les yeux des aînés.

Contact :
GIC 1 rue de l'École
67260 Sarre-Union
☎ 03 88 00 33 03
🌐 www.gic67.fr

Rucher de Sarre-Union : une triste saison mais de bonnes récoltes

Suite à la pandémie de Covid-19 et au confinement, il ne s'est rien passé cette année au rucher-école de Sarre-Union. Le début de la crise sanitaire a juste coïncidé avec les premiers travaux de printemps et le démarrage de la saison.

Aucune intervention collective ni aucun cours n'a pu se mettre en place.

À tour de rôle, les spécialistes se sont rendus individuellement au rucher pour contrôler l'état sanitaire des colonies. Pas d'élevage de reines, de manipulations collectives, de sélections, rien.

Une triste saison en somme. Pourtant le printemps fut assez clément et les apiculteurs ont fait de bonnes récoltes, en fait une bonne moyenne.

Hélas, les médias avides de scoops se sont emparés du sujet et ont parlé de récoltes exceptionnelles, ce qui n'a pas été le cas. Nous avons un printemps ensoleillé certes, mais avec un vent du Nord froid et desséchant. Ce n'est

pas bon pour les fleurs, car il ne faut pas oublier que les abeilles font du miel en butinant le nectar et là où il n'y a pas de fleurs on ne récolte rien.

Jean-Claude SCHMITT, président
☎ 03 88 00 83 51
✉ jcl.schmitt@wanadoo.fr



Les apiculteurs avec leurs masques, plus protégés du coronavirus que des piqûres des abeilles !

Devenez bénévoles chez les Scouts de Sarre-Union



Ouvert en janvier 2019, le groupe Scout de Sarre-Union rassemble une quarantaine de jeunes de 8 à 18 ans, pour des aventures autour du jeu, le projet, la vie en équipe, l'engagement et la progression personnelle.

Partie prenante de la vie de la Communauté de Communes, le groupe est toujours ouvert à un partenariat avec les associations locales : la branche des louveteaux-jeannettes (8-11 ans) a pris part à l'opération « Nettoyons la Nature ». Les scouts-guides (11-14 ans) ont participé aux kilomètres soleil à Oermingen. Les pionniers-caravelles (14-17 ans) ont accroché des nichoirs à la Ferme du Vieux Poirier à Schopperten et tous ont participé au marché de Noël de Sarre-Union.

Pour continuer l'aventure en Alsace Bossue, nous avons besoin de personnes qui souhaitent faire vivre les valeurs du scoutisme sur notre commune.

Devenir bénévole chez les Scouts et Guides de France, c'est rejoindre une aventure humaine hors du commun autour d'un projet éducatif altruiste, émancipateur et spirituel. À tout âge, quel que soit son parcours, chacun peut trouver une mission dans notre équipe. Petit plus : Le mouvement est habilité à vous former au BAFA.

Donner la chance à chaque jeune de vivre l'aventure du scoutisme, c'est là notre ambition.

Tenons cette promesse avec vous, jeunes, adultes et aînés. Si vous voulez vous mettre en route avec eux, nous vous invitons à nous contacter.

**Contact : Scouts et Guides de France
Groupe Alsace Bossue Sarre-Union**

✉ sgdf.sarreunion@gmail.com

🌐 <https://sites.sgdf.fr/alsace-bossue-sarre-union/>

📘 <https://www.facebook.com/sgdfsu>



Rejoignez le groupe Alsace Bossue Sarre-Union des Scouts et Guides de France.



Spectacle de l'association Arizona : partie remise en 2021 !

Le confinement a stoppé l'Association Arizona dans son élan chorégraphique et son spectacle annuel n'a finalement pas pu se tenir. Les animatrices ont tout de même gardé contact avec leurs élèves durant toute cette période en leur proposant différentes activités.

Selon la tranche d'âge des différents groupes de danseuses et danseurs, nous leur avons proposé des challenges photos, un concours de dessin, des challenges de postures de danse ou des minis chorégraphies. À travers notre

compte Instagram, nous avons aussi pu proposer des quizz de connaissances sur l'association aux personnes qui nous soutiennent toute l'année.

Sur notre page Facebook notre public a également pu découvrir plusieurs clips vidéo retraçant nos précédents spectacles datant de 1994 à 2019.

Bien entendu, une grande tristesse a traversé l'esprit de tous nos élèves le 6 juin dernier, qui aurait dû être le jour J de notre spectacle et où l'on aurait dû vivre notre plus belle journée sur scène... Ce n'est que partie remise au samedi 5 juin 2021 où l'association fêtera aussi ses 30 ans d'activité !

Les cours reprendront le 12 septembre. Pré-inscriptions le samedi 5 septembre au complexe sportif de la Corderie.

Renseignements :

✉ arizona.danse2@gmail.com

ou par SMS uniquement au ☎ 06 77 91 59 64



Les animatrices et membres de l'association vêtus de nouveaux gilets estampillés au logo de l'association Arizona.

La Société Philharmonique et l'école de musique gardent le tempo !

La Société Philharmonique a débuté l'année 2020 avec son traditionnel concert d'hiver, le dernier samedi de janvier. La trentaine de musiciens dirigés par Claude Winstein a pris place pour la première fois sur la scène du nouveau centre socio-culturel de Sarre-Union devant une salle comble. Ainsi, Linz Symphonie de Mozart et Danse avec les loups interprétés par la Philharmonie ou encore In the Mood interprété par le groupe Saxs'Union ont résonné dans la toute nouvelle salle de spectacle pour le plus grand plaisir du public confortablement installé. La Philharmonie a encore eu la chance de pouvoir présenter le travail fourni pendant les quelques mois avant le début de la crise sanitaire liée à la COVID-19. Cette crise a stoppé les activités de la Philharmonie dès la mi-mars (arrêt des répétitions et annulation du concert de la fête des Mères). Les protocoles de sécurité sanitaire étant trop contraignants pour recommencer les répétitions depuis le déconfinement, l'orchestre reprendra ses activités dès la rentrée de septembre pour préparer la nouvelle année musicale. Les répétitions auront lieu les samedis de 17h à 19h dans la salle culturelle de la Corderie.

L'école de musique et de danse n'a pas non plus été épargnée par la crise sanitaire mais a tenté de garder le tempo. Suite à la fermeture de l'école durant le confinement, des professeurs ont pu continuer à donner des cours à leurs élèves via des outils de communication

comme Skype ou WhatsApp. En avril, le contact a pu être gardé avec les élèves malgré la mise en place du dispositif de chômage et d'activité partielle. La directrice Estelle Grosse retient de cette expérience « que rien ne pourra jamais remplacer les cours en présentiel ! Le virtuel peut remplacer sur une courte période certains cours mais certainement pas aussi longuement. Les professeurs de l'école ont hâte de retrouver leurs élèves et vice versa. Encore un peu de patience et nous nous retrouverons très vite ! »

En effet, les élèves auront l'occasion de retrouver leurs professeurs car les cours de musique reprendront le lundi 7 septembre. Les inscriptions pour l'année 2020/2021 auront lieu :

- Le mercredi 2 septembre de 13h30 à 17h30
- Le vendredi 4 septembre de 13h30 à 18h
- Le samedi 5 septembre durant les portes ouvertes.

Contact (renseignements et inscriptions) :

Estelle GROSSE, directrice

☎ 06 08 36 42 55

✉ ecmusdans@orange.fr



Le pétanque club la Boule d'Or

Dans cette année si particulière de pandémie et de confinement, d'angoisse et d'incertitude que nous traversons et qui nous touche tous, l'activité du Pétanque Club "La Boule d'Or" a été suspendue.

Les 5 tournois prévus comme chaque année et les séances d'entraînement ont été annulés suite aux contraintes sanitaires imposées.

Cette année blanche ne ralentira cependant pas le dynamisme des membres du club qui espèrent d'ores et déjà que l'année prochaine permettra la reprise de leur loisir favori !

Contact : Camille BECKER (président)

☎ 03 88 00 26 31



Le Basket Club ALSACE BOSSUE (BCAB) Saison 2019-2020



Le club a vécu, comme bon nombre d'autres clubs ou associations, une saison quelque peu compliquée avec l'arrêt prématuré de celle-ci lié à la crise du COVID-19.

C'est donc le 17 mars 2020 que tout s'est arrêté. Voilà nos licenciés jeunes et moins jeunes privés de leur sport, de leur gymnase mais la santé passe avant tout.

Il est donc assez abstrait de vous présenter un classement pour cette saison particulière. Cependant voici les divers classements de nos équipes au moment de l'arrêt brutal de la saison.

Engagés en D5, les Seniors Masculins, sous la houlette d'un nouveau coach, Piorek Philippe, ancien joueur, papa d'un de nos jeunes licenciés, clôturent cette mini saison sur les marches du podium

en endossant la 3^{ème} place. Philippe a su apporter son expérience de joueur, sa sagesse, parvenant ainsi à nos Seniors Masculins de progresser et hausser leur niveau de jeu. Certes la saison n'a pas pu s'achever mais pour cette vaillante équipe composée d'anciens joueurs et de jeunes pousses formées au club c'est une grosse satisfaction d'arriver à cette 3e place prometteuse pour les saisons à venir.

Chez les Seniors Féminines aussi gros changement. Longtemps sans réel coach, l'équipe a vu ses habitudes de jeu un peu chamboulées avec l'arrivée d'un nouveau coach à la tête de l'équipe, Emmanuel Blasco. Joueur et coach jeune à Phalsbourg, Manu a accepté d'intégrer le BCAB afin d'y apporter son expérience de coach, technicien et joueur.

Pour une première saison avec un nouveau coach les Seniors Féminines s'en sortent réellement bien. Finalement restées en D2 après une erreur au niveau de la ligue les privant d'une accession en pré-région, les séniors féminines terminent cette courte saison à la 5^{ème} place.

Chez nos jeunes pousses le championnat se joue en deux phases :

- Les U11 (année 2009-2010) terminent la 1^{ère} phase 3^{ème}/6 et la 2^{ème} phase 4^e/8 avec malheureusement 9 matchs non joués pour cause de crise sanitaire.
- Les Benjamins engagées en D2 terminent la 1^{ère} phase 6^{ème}/8 et la seconde phase 4^{ème}/8.
- Les cadets engagés eux aussi en D2 terminent la 1^{ère} phase à 7^{ème} place sur 8 équipes engagées et pour la 2^{ème} phase ils terminent 5^{ème}/8.



Notre école de basket a fonctionné tous les jeudis soir avec une quinzaine d'enfants ; un groupe que nous avons scindé en deux avec l'école de basket d'un côté et les babys basket de l'autre.

Nous terminons cette micro-saison sur une note plus qu'honorable avec des résultats assez positifs dans l'ensemble. Nous espérons pouvoir accueillir nos sportifs dès le mois de septembre et dans des conditions les plus optimales possible.

Comme chaque petit club nous commençons à manquer cruellement d'encadrants, de bénévoles et même de sportifs. Alors s'il vous sent l'envie de venir partager une aventure humaine dans un club à échelle familiale où règne la convivialité et la bonne humeur, nous serons ravis de vous accueillir.

Le Président
André BAUER

Pour tout renseignement :

Contacts : - Stéphanie REEB (secrétaire) ☎ 06 83 73 08 04 – ✉ stephanie.reeb@sfr.fr

- Elodie LAVAUPOT (correspondant) ☎ 06 88 03 10 61 – ✉ correspondant.bcab@gmail.com

US Sarre-Union : un club en bonne forme malgré une fin de saison prématurée

En raison de la crise sanitaire, la saison sportive de l'US Sarre Union s'est terminée prématurément en ce printemps, mais cela ne remet pas en cause la bonne tenue de l'ensemble des équipes du club durant la saison.

En effet, en National 3 les bleus terminent sur le podium (seconds derrière le FC Metz que les locaux devaient recevoir au printemps pour une rencontre au sommet), et ils seront à nouveau en lice pour le compte du Championnat de France de National 3 à l'automne. Le championnat de Régional 2 a aussi fourni son lot de satisfactions avec une équipe locale qui a su réaliser un excellent parcours qui lui a permis de valider un nouveau bail à ce niveau de la compétition.

Chez les sénières féminines, les résultats sont très satisfaisants pour une section qui progresse saison après saison. Engagée pour la première fois en championnat régional, les bleues réalisent un excellent parcours tout en découvrant ce niveau et terminent à un point du leader... Rageant !...

L'équipe B a tenu son rang et a profité, à partir du printemps, de l'apport des joueuses de l'AS Sarrewerden.

Au niveau des jeunes, un gros travail a été réalisé tant en pré-formation qu'en formation. En lançant une section de babyfoot en salle, l'USSU a connu un joli succès qui doit être confirmé. Toutes les autres équipes ont tenu leur rang.

Grâce au travail régulier de l'ensemble des éducateurs et grâce aussi aux bénévoles et aux parents, le nombre de joueurs et de joueuses est en nette progression.

Pour la nouvelle saison, un nouveau challenge attend le club avec un important renouvellement de l'effectif au niveau des seniors, tant en National 3 qu'en Régional 2. Une page se tourne, un nouveau chapitre est à écrire pour l'USSU...

Les féminines voudront confirmer leurs bonnes dispositions, tandis que la section des jeunes fait face à un afflux important de jeunes qu'il s'agit de bien encadrer et de faire progresser.



USSU
Rue des bleuets 67260 SARRE-UNION
 <https://ussu.footeo.com>



DÉCÈS

THOMAS Alain (70 ans)	10/12/2019
EHRHARDT Micheline épouse LAUER (86 ans)	30/12/2019
DIMNETH André (92 ans)	08/01/2020
BIER Marie-Paule (73 ans)	12/01/2020
MULLER Jacqueline veuve KUHN (86 ans)	25/01/2020
LERCH Auguste (79 ans)	05/02/2020
KOESSLER Micheline (61 ans)	10/02/2020
IMRE Sakir (82 ans)	13/02/2020
STAUFFER Georgette veuve NÜSSLEIN (92 ans)	13/02/2020
FEUERSTEIN Marcel (61 ans)	25/02/2020
ANTHONY Isabelle épouse WIES (59 ans)	08/03/2020
GEYER Charles (93 ans)	14/03/2020
GRAFF Georgette veuve EBERHARDT (87 ans)	19/03/2020
DORN Elsa veuve SCHMIDT (90 ans)	28/03/2020
SCHMIDT Gabrielle épouse METZGER (59 ans)	29/03/2020
WEIDMANN Marie Jeanne veuve FRANCK (88 ans)	30/03/2020
MULLER Fernand Jean-Marie (80 ans)	12/04/2020
HAUER Jeanne épouse GARNIER (91 ans)	14/04/2020
MULLER Jean-Claude (62 ans)	28/04/2020
GRUNDER Danielle épouse HUSSONG (69 ans)	28/04/2020
LIGAULT Joseph (81 ans)	04/05/2020
ALAYA Chamel (62 ans)	04/05/2020
HUCK Frédéric (83 ans)	30/05/2020
JANUS Erna épouse SIEGLER (78 ans)	16/06/2020
GRESSEL Francette épouse SCHITZ (70 ans)	17/06/2020
SCHOEPFER Jean (81 ans)	23/06/2020
KLEPPER Denis (87 ans)	09/07/2020

MARIAGES

LOPEZ Didier et DREGER Nadine	16/12/2019
AKSU Mehmet et YONDEM Asli	29/02/2020
BRUA Claude et GROSSMANN Christiane	16/07/2020

NAISSANCES

BEN MEFTAH Iyed	03/12/2019
DUVARCI Eylül	07/12/2019
GANGLOFF Paul	29/12/2019
BOL Théo	06/01/2020
TUGEND Sandro	11/01/2020
PRUDHON Noé	29/01/2020
DHRAIEF Emna	12/02/2020
CEYHAN Taylan	21/03/2020
MULLER Julia	29/03/2020
BUGUENO TRULLEN Camila	06/04/2020
FELDIS Louna	11/04/2020
SCHEIDER Maël	21/05/2020
DE TORRES Ezio	09/06/2020
BARBE ZILLOTTO Giovanni	26/06/2020
IRION Thibaut	05/07/2020

Inscription à la lettre d'informations électronique

Afin de mieux vous informer, la commune lance à partir de la rentrée de septembre 2020, une lettre d'informations électronique. Celle-ci contiendra par exemple l'actualité générale de notre commune ou encore des infos pratiques.

Pour vous inscrire, il suffit de remplir le talon réponse ci-dessous, de le signer et de nous le retourner en mairie, ou à l'adresse suivante : communication@ville-sarre-union.fr.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION A LA LETTRE D'INFORMATIONS ELECTRONIQUE DE LA COMMUNE DE SARRE-UNION

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur

Nom Prénom.....

Adresse :

Email :@.....

Demande à être destinataire de la lettre d'informations électronique de la commune de Sarre-Union.

IMPORTANT ! Collecte de données à caractère personnel Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service communication de la mairie de Sarre-Union pour permettre de vous transmettre la lettre d'informations électronique ainsi que toutes les informations nécessaires. Les données collectées ne seront pas communiquées à des tiers. Ces données ne feront l'objet d'aucun échange.

Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée par le règlement général sur la protection des données, vous pouvez retirer votre consentement à tout moment concernant l'utilisation de vos données à caractère personnel ou y accéder pour leur rectification, limitation ou effacement, en contactant le service communication de la mairie de Sarre-Union par mail (communication@ville-sarre-union.fr) ou par courrier adressé à la mairie de Sarre-Union, 34 Grand'Rue, BP 80057, 67262 SARRE UNION CEDEX. Elles sont conservées pendant 5 ans maximum*. Pour des demandes complémentaires d'informations ou en cas de problème d'exercice de vos droits, vous pouvez toujours vous adresser à notre délégué à la protection des données auprès du Centre de Gestion du Bas-Rhin: par mail : rgpd@cdg67.fr ou par voie postale ou sur place à l'adresse suivante : Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Bas-Rhin, A l'attention du DPD, 12 avenue Schuman, CS 70071 67382 LINGOLSHEIM CEDEX. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Conformément à l'article 9 du règlement général sur la protection des données (RGPD), merci de bien vouloir nous donner votre consentement afin de pouvoir figurer dans notre fichier des personnes demandant à être destinataires de la lettre d'informations électronique de la commune de Sarre-Union.

Fait à :

Le :

Signature (faire précéder la signature de la mention « bon pour consentement ») :



UNE BANQUE QUI APPARTIENT À SES CLIENTS, ÇA CHANGE TOUT.

Crédit  Mutuel

Pays de Sarre Union

4 rue du Maréchal Foch - 67260 Sarre Union

Tél. : 03 88 49 97 20 – Courriel : 01650@creditmutuel.fr

Le Crédit Mutuel, banque coopérative appartient à ses 7,9 millions de clients sociétaires.

Caisse Fédérale de Crédit Mutuel et Caisses affiliées, société coopérative à forme de société anonyme au capital de 5458531008 euros, 4 rue Raiffeisen, 67913 Strasbourg Cedex 9, RCS Strasbourg B 588 505 354 – N° ORIAS : 07 003 758. Banques régies par les articles L.511-1 et suivants du code monétaire et financier. Pour les opérations effectuées en qualité d'intermédiaires en opérations d'assurances inscrits au registre national sous le numéro unique d'identification 07 003 758 (immatriculations consultables sous www.orias.fr), contrats d'assurances de ACM VIE SA, ACM IARD SA et ACM VIE SAM, entreprises régies par le Code des assurances. Euro-Information Telecom, SAS au capital de 175 715 € – RCS Paris 421713892 12 rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.

adresses utiles

MAIRIE

Tél : 03.88.01.14.74
Fax : 03.88.00.28.15

ATELIERS MUNICIPAUX

Chemin de la Sarre

REGIE MUNICIPALE D'ELECTRICITE / CABLE

10, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.13.71
Fax : 03.88.00.39.88

GENDARMERIE

6, rue Vincent d'Indy
Tél : 03.88.00.10.20
Fax : 03.88.01.17.05

RECRUTEMENT GENDARMERIE

Point d'information au Centre Socio-
Culturel tous les 2^es jeudis du mois de 11h
à 12h

EHPAD MAISON DE RETRAITE

23, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.01.13.13
Fax : 03.88.00.35.77

CENTRE DE SECOURS

11, rue Vincent d'Indy - Tél. : 18

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN - CENTRE TECHNIQUE

3, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.68.33.82.20

LA POSTE

2, rue de la Gare - Tél : 36 31

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

18, Grand'Rue - Tél : 03.88.01.15.30

GAZ DE FRANCE - SARREBOURG

Service dépannage : 0810 433 068

EAU & ASSAINISSEMENT (SDEA)

Service dépannage : 03.88.19.97.09

CENTRE SOCIO-CULTUREL

26 b, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.22.15

ETABLISSEMENTS SCOLAIRES

GROUPE SCOLAIRE :

Tél. 03.88.00.11.43

COLLÈGE PIERRE CLAUDE :

Tél. 03.88.00.10.25

LYCÉE GEORGES IMBERT :

Tél. 03.88.00.39.00

AVOCATS

- SCHNITZLER Nadine

2, rue du Chalet
Tél : 03.88.01.35.05 - Fax : 03.88.91.63.40

- SCHWAB Muriel

1, rue Max Karcher - Tél : 03 88 00 24 90

SAGE FEMME

- LORETTE-BRUCKER Christine

18, rue des Romains
Tél : 06.79.75.99.66

PSYCHOLOGUE

- BLAIND Henri

3 rue de l'École - Tél : 03.88.00.06.87
Port : 06.80.96.54.02 - Sur RDV

MEDECINS

- Drs MOOG Stéphanie et NIEDERGANG Gilles

20, rue du Maréchal Foch
Tél : 03.88.00.11.60

- Dr PAIS Adrian

2, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.10.84

- Drs HAUSS Patrick, HAUSS Laurence

5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.11.20

CABINET DE RADIOLOGIE, D'ECHOGRAPHIE ET SCANNER

- Drs DESPORTES, OBRECHT, MILOSESCU & SOBCZYK

48, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.11.86

DENTISTES

- Dr KOEHL Christian

5 b, Chemin de la Sarre
Tél : 03.88.00.20.40

- Dr TEOFANESCU Lucian

2, rue Max Karcher - Tél : 03.88.00.12.86

OPHTHALMOLOGISTE

- Dr WAGNER Jean-Bernard

10, rue du Maréchal Foch
Tél. 03.88.00.18.73

PHARMACIES

- Pharmacie St Georges

1, rue de Phalsbourg - Tél : 03.88.00.12.90

- Pharmacie du Lion

23 a, rue de Phalsbourg
Tél : 03.88.00.12.01

MASSEURS-KINESITHERAPEUTES

- JANES Evelyne

44, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.01.29.27

- JUNGKER Christophe

3, rue des Romains - Tél. : 03.88.01.19.51

- LOHSTAETTER Elodie

6 rue Walter Schmitt - Tél : 03.88.01.39.66

- BAUER Jonathan

22b rue de Bitche - Tél : 06.32.03.40.78

- KAZMIERCZAK Kamil

10 rue de Verdun - Tél : 06.65.54.68.39

INFIRMIERS

- CABINET INFIRMIER

22 A, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.93

- CABINET INFIRMIER : Vanessa BENDER,

Nathalie HAUTH, Jessica KOUAKOU,

Sophie PETER, SCHEIDECKER Pauline

7, rue de Phalsbourg
Tél : 06.71.55.98.85 ou 09.71.29.26.60

CENTRE DE SOINS A DOMICILE

22, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.12.96

ORTHOPHONISTES

- BRUDER Marie-Thérèse

1, rue des Tourneurs - Tél : 03.88.00.33.55

- BACH Sandra

4, Grand-rue - Tél : 03.88.89.49.42

- BAUER Marie sur RDV.

Maison des Services

14, rue Vincent d'Indy- Tél : 03.88.01.67.87

RHUMATOLOGUE

- Dr SCHNEIDER Pascal

22 D, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.34.70

AMBULANCES - TAXI

- SCHUSTER

13, rue Vincent d'Indy - Tél : 03.88.00.12.34

LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES

- LABORATOIRE SCHICKELE

4a, rue Maréchal Foch - Tél : 03.88.00.32.33

OFFICE NATIONAL DES FORETS

27, rue de Rimsdorf - Tél : 03.88.00.15.66

PAROISSES

- Paroisse Catholique

14, rue du Presbytère - Tél : 03.88.00.10.92

- Paroisse Protestante

26, rue des Eglises - Tél : 03.88.00.12.28

- Eglise Evangélique de Pentecôte

30, rue de Bitche - Tél : 03.88.00.11.67

- Eglise Néo-Apostolique

Rue du Maréchal Foch

MAISON FRANCE SERVICES

Il est conseillé de téléphoner avant de se
déplacer.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE

L'ALSACE BOSSUE

Standard : 03.88.01.67.07

Mél : contact@ccab.eu

Site internet : www.cc-alsace-bossue.net

PERMANENCES SOCIALES

- CAF - Caisse d'Allocations Familiales

Tous les mardis de 9 h à 11h30 sans RDV.

- CARSAT service retraite

Intervention le 3^e mercredi du mois

uniquement sur RDV au 3960.

- CARSAT service social

Chaque jeudi de 9h à 12h sur RDV. Pour

prendre RDV, appeler 03.88.63.46.88

- CRESUS

Mardi matin sur RDV uniquement. Les RDV

sont à prendre à l'accueil de la Maison des

Services.

- Bureau accès au logement

Le lundi en semaine impaire de 9h à 12h

sans rdv

- CPAM

Le mardi et jeudi de 8h à 12h et de 13h

à 17h sans RDV. Attention le 3^eme jeudi

du mois la permanence est uniquement

ouverte de 8h à 11h

- Assistante Sociale

Prendre RDV au 03.68.33.84.30

PERMANENCES JURIDIQUES

- SOS Aide aux habitants

Le 1^{er} et 3^e mardi du mois de 14h à 17h.

PERMANENCES EMPLOI

- Pôle Emploi

Tél. 3949. Uniquement service
indemnités : le vendredi en semaine
paire de 13h à 16h.

- Maison des Entrepreneurs

Intervention le jeudi après-midi, prendre

RDV au 03.88.71.15.54.

- Mission Locale

Prendre RDV au 03.88.71.10.08.

- Association Emploi Service

Accueil du public tous les matins de 10h
à 12h.

- APP

Lundi et vendredi, toute la journée.

- Armée de Terre

Dates disponibles à l'accueil.

- Inspection du travail

3^e jeudi du mois de 9h30 à 11h30.

ENFANCE

- Puéricultrice

Permanence sans RDV de 8h30 à 10h le
mercredi.

- Consultation de jeunes enfants

Le 3^e jeudi du mois sur RDV.

- Relais d'assistantes maternelles

Le RAM se situe dans le bâtiment de la
Grange aux Paysages, 90 rue Principale

67430 Lorentzen. Prendre RDV au

03.88.00.48.66.

DIVERS

- SDEA

Le jeudi après-midi sans RDV.

- PIG Rénov'habitat 67 (Cabinet Urban Conseil)

Tél. : 03.29.64.45.16

1^{er} jeudi du mois de 16h à 17h30, sans
RDV.

- Info Énergie

1^{er} jeudi du mois de 16h à 17h30, sans
RDV. Tél. : 09.72.28.95.73.

- Espace Multimédia

Ouvert le mercredi de 13h à 17h (ouvert à
tous et gratuit).

CENTRE MEDICO-SOCIAL DU CONSEIL DEPARTEMENTAL A SAVERNE

Fermé le mardi mais reste joignable au

03.69.33.20.00

DIVERS

- UNITE DE VIE Résidence Chez Soi

29, rue de Phalsbourg

Tél : 03.88.00.16.04

- Consultations de psychologie, psychiatrie générale et pédopsychiatrie de l'EPSAN (Etablissement Public de Santé Alsace Nord)

25, rue de Phalsbourg

Sur rendez-vous en psychiatrie Adultes les

mardis, jeudis, vendredis

Tél : 03.88.64.61.02

Sur rendez-vous en psychiatrie Enfants et

Adolescents les lundis et mercredis

Tél : 03.88.64.61.09

- BIBLIOTHEQUE

18, rue des Roses - Tél : 03.69.33.23.30

- Ecole de Musique

1, rue de l'École - Tél : 03.88.00.36.97